

1

L'INITIATIVE

Le Premier ministre et ses ministres soumettent **un projet de loi**

Un député ou un sénateur (un parlementaire) fait **une proposition de loi**

2

LA DÉLIBÉRATION

SÉNAT



Amendements

ASSEMBLÉE
NATIONALE



Navette parlementaire

3

L'ADOPTION

Une fois la loi adoptée par le Parlement, elle est transmise au gouvernement et validée par le président

